

## Lettre aux maires concernant l'instruction en France



**Madame la Maire, Monsieur le Maire,**

À l'approche des élections municipales de 2026, La Société Civile Française lance une consultation nationale auprès des élus locaux pour recueillir leurs avis sur plusieurs pistes de réforme destinées à renforcer la liberté d'action des communes, l'efficacité de la dépense publique et la responsabilité des décideurs locaux.



1. Pour tout le système éducatif, rétablir le redoublement d'une classe quand le niveau scolaire nécessaire au passage dans une classe supérieure n'est pas acquis. Le redoublement n'est pas un échec en soi pour un élève, c'est au contraire lui accorder du temps pour réussir... alors que le passage « de droit en fonction de l'âge » alourdit les classes par des élèves qui ralentissent l'apprentissage des autres, et constitue souvent un véritable blocage pour un jeune qui ne peut redoubler puisque les bases ne sont pas acquises.
2. En lycée, rétablir, à partir de la Première et pour la Terminale, les filières types : filière scientifique mettant l'accent sur les maths et la physique, filière littéraire et linguistique, filière économique et sociale. Ces filières ne peuvent que renforcer le niveau atteint dans les matières choisies au bac et supprimer le niveling par le bas occasionné actuellement par un tronc commun trop important et des épreuves orales sur-coefficientées.
3. Trop de jeunes perdent du temps en fin de collège et au lycée dans un enseignement trop abstrait ou difficile pour eux. Il convient de rétablir quelques filières courtes dès la fin de la 5<sup>e</sup> (enfants atteignant souvent 14-15 ans) : filière technique, avec une grande part d'apprentissage concret dans une entreprise ou un service, qui recevrait de son côté une aide financière pour accompagner réellement l'apprenti.
4. Pour l'enseignement supérieur, un changement total est nécessaire pour lutter contre deux gros défauts français :
  - Une rentrée trop tardive sur le marché du travail des jeunes Français, contrairement aux autres pays européens, ce qui renforce le rapport négatif des actifs sur les inactifs, pénalisant la démographie pour le financement des retraites et du système social.
  - Des coûts trop élevés pour l'enseignement supérieur, et le risque de leurrer beaucoup de jeunes : études trop difficiles alors que l'entrée en université n'est pas sélective (plus d'un étudiant sur deux ne réussit pas sa première année universitaire), ou étudiants qui sortent avec des diplômes universitaires bac +3 ou bac +5 dans des filières qui ne correspondent pas à des emplois recherchés dans le monde du travail.

Pour cela, il conviendrait, comme dans de nombreux pays européens, de supprimer les formations universitaires inadaptées au marché de l'emploi et, au contraire, de créer de nouvelles formations adaptées au monde actuel. Il faudrait surtout prévoir une sélection par examen ou concours à l'entrée en université, ce qui inciterait les élèves ayant des difficultés à suivre des enseignements théoriques à se tourner vers des cursus plus courts et adaptés à leurs qualités d'apprentissage.

**Philippe SENAUX  
& et l'équipe de La Société Civile Française (SCF)**

Nous serions honorés d'intégrer votre contribution à cette réflexion collective.

Avec nos sentiments les plus respectueux,  
[contact@lasocietecivile.fr](mailto:contact@lasocietecivile.fr)

[www.lasocietecivile.fr](http://www.lasocietecivile.fr)

